

La CSHBO en quelques mots

Les commissaires

Présidente



Diane Nault

Le conseil des commissaires joue un rôle important au niveau de la gouvernance de la commission scolaire. Il sert aussi d'organe de représentation des parents et de la population en général, sur toutes les questions relatives à l'éducation des élèves, jeunes et adultes. En ce sens, il est un élément important et incontournable de la démocratie scolaire.

Vice-président



Daniel Moreau

Le rôle des commissaires

- Écouter les demandes des parents et des citoyens et les soumettre au conseil
- Prendre des décisions pour assurer la qualité des services éducatifs des écoles et des centres
- Veiller au partage des ressources matérielles, financières et humaines entre les établissements
- Promouvoir les réussites de l'école publique
- Soutenir le développement de la région en créant des liens avec des partenaires ou des entreprises pour des projets de nature éducative, économique, sociale ou culturelle

Présidente du comité exécutif



Charles Langevin



Janique Lachapelle



Marise Veilleux



Madeleine Aumond



Chantal Tremblay



Bernard Caron



Éric Éthier



Damien Lafrenière



Jacques Pilon



Denise Miron Marion



Jacques Masseau



Annette Dumouchel



Guylaine Marcil



Chantal Lamarche



Marielle Roy

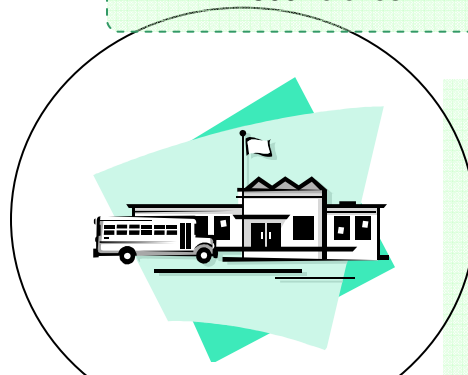
Commissaire-parent (primaire) Commissaire-parent (secondaire)

Les écoles et les centres

La commission scolaire dispose d'un large éventail de ressources pour dispenser des services éducatifs. Elle compte un réseau dense d'écoles et de centres, répartis sur la majorité des municipalités qui composent son vaste territoire. Son personnel et son plan stratégique sont aussi des éléments importants qui lui permettent d'accomplir sa mission éducative.

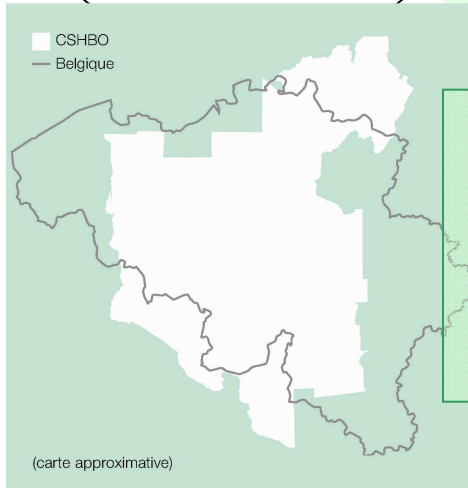
2 800 élèves

500 employé-e-s



Nos bâtiments

- 19 écoles préscolaires et primaires
- 3 écoles secondaires
- 2 centres de formation professionnelle
- 4 centres d'éducation des adultes
- 1 centre administratif



(carte approximative)

La CSHBO :
presqu'aussi vaste que la
Belgique, mais peu peuplée

25 200 kilomètres carrés
35 000 résidents

307 km entre Grand-Remous et
Rapides-des-Joachims

Notre plan stratégique

Le plan stratégique 2007-2012 définit notre mission : «Assurer l'accessibilité, le développement et la qualité des services offerts à nos élèves jeunes et adultes, afin d'instruire, socialiser et qualifier dans le respect des différences».



Les services

Le travail du conseil des commissaires et du personnel des écoles et des centres est facilité par l'existence d'un ensemble de services administratifs qui permet de répartir les ressources, de déployer les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs, d'évaluer le chemin parcouru et de proposer des améliorations aux mesures existantes.



Harold Sylvain

Direction générale

La fonction principale de la direction générale est d'assurer la gestion et la supervision de l'ensemble des opérations et des activités administratives de la commission scolaire, tout en veillant à l'application des recommandations provenant du conseil des commissaires, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de la direction régionale.



Stéphane Rondeau

Ressources éducatives

Le service des ressources éducatives doit s'assurer que les établissements respectent le régime pédagogique, l'application des programmes d'études, l'évaluation des apprentissages, l'achat du matériel didactique approuvé, la mise en œuvre des plans ministériels et l'adaptation des services à l'élève e.h.d.a.a., entre autre choses.



André J. Roy

Ressources humaines et secrétariat général

Le service des ressources humaines joue un rôle de service-conseil auprès du personnel, tout en assurant la dotation, la gestion des conditions de travail et une qualité du climat organisationnel permettant un bon service à la clientèle. Pour sa part, le secrétariat général assure la préparation et la conservation des documents officiels de la commission scolaire.



Richard Leblanc

Ressources technologiques, org. et transport scolaire

Le service assure la gestion des infrastructures informatiques et de télécommunications, des applications et systèmes informatiques, du soutien technique pour le personnel, de l'admission et de l'inscription des élèves, de la sanction des études, des circuits de transport scolaire et des dossiers des élèves transportés.



Manon Riel

Ressources financières

Le service est responsable de la gestion financière de la commission scolaire, ainsi que de la préparation budgétaire, de son contrôle, des opérations comptables, de l'administration de la taxe scolaire et de la préparation des états financiers. Le service est également responsable du partage des ressources entre les établissements.



Charles Pétrin

Ressources matérielles

Le service est chargé de la gestion de l'entretien et de la réfection des 28 écoles et centres de la commission scolaire, assure l'implantation et le suivi des projets en économie d'énergie pour 25 de ces bâtiments, coordonne les plans de mesures d'urgence et est responsable de tous les appels d'offres dépassant le montant de 10 000 \$.



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

